

## Licence Professionnelle Production Animales Parcours Conseiller en Elevage, filière viande

L'objectif de cette formation en alternance est de **préparer les apprenants au métier de conseiller en élevage\***, plus **spécifiquement pour la filière viande** (production bovine, ovine, porcine et volailles).

Les apprenants sont formés sur les thématiques techniques de l'alimentation, la reproduction, la génétique, la santé animale, les innovations techniques ... mais aussi sur les aspects de communication, techniques de vente, marketing et gestion de projet.

La formation est un « tremplin » facilitant l'accès vers le monde du travail. L'année de formation en alternance étant l'occasion pour l'apprenant d'être immergé dans le monde de l'entreprise.



### Conditions d'inscription et prérequis :

- Être titulaire d'un **diplôme de niveau 5**
- Conclure un **contrat d'apprentissage ou de professionnalisation** avec une structure de conseil aux éleveurs

**Public cible :** candidats éligibles à l'alternance

(de 16 à 29 ans pour l'apprentissage sauf dérogation)

**Modalité de sélection des candidats :** sur entretien

**Calendrier :** formation de Septembre à Juillet  
Pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter.

*Le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage*

### \* Principales activités et conditions d'environnement du métier de conseiller en élevage :

*Le conseiller d'élevage apporte son expertise pour optimiser la production d'un élevage. Il conseille l'éleveur sur la gestion et le suivi de ses animaux, pour améliorer la qualité de la production ainsi que la rentabilité de l'exploitation.*

*Il exerce son activité en tant que salarié d'un organisme para-agricole (groupement de producteurs, organisme de sélection, institut technique, organisme de conseil...) ou en tant qu'indépendant.*

*Les métiers du conseil nécessitent un bon relationnel, une capacité d'écoute, un goût du contact et de la rigueur. »*

### ORGANISATION DE LA FORMATION

Pour un contrat d'un an :

**En entreprise**, l'apprenant encadré par le tuteur se forme **35 semaines** (dont 5 de congés payés)

**Au CFPPA**, **17 semaines** soit 600 heures. La formation alterne cours théoriques, interventions d'experts, et analyse de cas pratiques.



*Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (tests de positionnement, VAA)*



## Taux d'insertion et de satisfaction des apprentis :

➔ Taux d'insertion professionnelle et taux de satisfaction: non évalués car 1ere session en 2025

Les indicateurs de résultats seront disponibles sur : [www.inserjeunes.education.gouv.fr](http://www.inserjeunes.education.gouv.fr)



## Frais pédagogiques, rémunération et financement :

La formation par apprentissage est gratuite pour les apprenants.

Rémunération et financement : se reporter à la plaquette « CFPPA de l'Allier formations par apprentissage ».



## Accessibilité au public en situation de handicap :

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin.

## CONTENU DE LA FORMATION

Les filières « viande » suivantes seront étudiées : bovins, ovins, porcs et volailles.  
Pour l'obtention de la licence pro, il faut valider les unités d'enseignements suivants :

### Communication et conseil en élevage

Identification, synthèse et restitution de l'information, développement de relations interpersonnelles adaptées avec le client et dans le travail d'équipe

### Marketing et négociation conseiller en élevage :

Identification de l'environnement de l'entreprise dans une démarche commerciale, maîtrise de la relation de conseil en élevage (approches d'accompagnement conseil et approche commerciale), intégration dans l'activité et la stratégie de l'entreprise

### Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise agricole et rurale

Connaissance de l'entreprise rurale et agricole : fonctionnement, politique et gestion agricole, organisation du monde agricole, sociologie du monde rural, contexte économique mondial et européen

### Diagnostic de l'entreprise et de ses élevages

Diagnostic de territoire, méthode de l'approche stratégique globale, démarche d'innovation technologique

### Gestion de projet en situation de conseil en élevage

Démarche et méthodologie de projet, outils et méthodes de traitement de données, diagnostics et démarches d'accompagnement, gestion des risques

### Connaissance de l'animal et de ses produits

Bien-être animal, réglementation et éthique, conception des bâtiments d'élevage, qualité des produits, maîtrise sanitaire

### Les leviers techniques d'action du conseil en élevage

Reproduction, sélection génomique, agronomie et production fourragère  
alimentation, réflexion sur l'autonomie alimentaire

### Anglais scientifique et technique

## Evaluation

**La Licence Professionnelle « Droit, Economie Gestion – Mention Productions Animales - Parcours Conseiller en Elevage »** est un diplôme organisé en ECTS. Il est délivré par le Cnam après validation par un jury national.

Le candidat a la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Taux de réussite aux examens : non évalué car 1ere session en 2025